



# République Française

## Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 29 janvier 2024

### **Objet : Approbation des montants provisoires des attributions de compensation 2024**

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le 02/02/2024

ID : 017-200041689-20240129-CC2024\_001-DE



**Numéro de délibération : CC2024\_001**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf janvier, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 23 janvier 2024, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Nadine BUREAU, Daniel LAGARDE, Jean-Claude CAILLAULT, Jacques BARON, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Jean-Michel CHARPENTIER, Michel FILLEUL, Wilfrid HAIRIE, Liliane BEGUE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, André LECLERE, Dominique SEYFRIED, Maurice PINEAU, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Pierre-Michel MARCH, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Didier MARILLEAU, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Francine MINEAU, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Rémi LAMARE donne pouvoir à Julien GOURRAUD  
Jacky RAUD donne pouvoir à Daniel LAGARDE  
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Marylène JAUNEAU  
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Jean MOUTARDE  
Fabien BLANCHET donne pouvoir à Catherine BAUBRI  
Daniel LEMRAY donne pouvoir à Sylviane DORNAT

#### **Absents :**

Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, René ESCLOUPIER, Gilles VENNERS, Marie-Agnès BEGEY, Hubert COUPEZ, Philippe LACLIE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Valérie BOUILLAGUET, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Alain FOUCHER, Olivier FOUCHE, Jacques ROUX, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Christian GRATEREAU, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Corinne LAFFOND, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Bruno POMMIER, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, Corinne



ETOURNEAU, Matthieu GUIHO, Mathilde MAINGUENAUD, Anne DE  
Michel LAPORTERIE, Henoch CHAUVREAU, Francis GUAY, Christel  
REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Suzette MOREAU,  
Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 73

Votants : 80

Pouvoirs : 7

**Publication (affichage) ou notification du :**

# Approbation des montants provisoires de compensation 2024

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le 02/02/2024

ID : 017-200041689-20240129-CC2024\_001-DE

Il est exposé au conseil communautaire qu'en ce début d'année, les montants provisoires des attributions de compensation 2024 doivent être notifiés aux communes pour permettre la préparation des budgets 2024.

Une partie de la recette de l'IFER sera reversée sous forme d'attributions de compensation selon les montants fournis par le rapport de la CLECT d'octobre 2023 au titre de l'exercice 2023 et 2024 versés lors de l'année 2024. Étant donné qu'aucun nouveau transfert de compétence n'a eu lieu en ce début d'année,

Le montant provisoire des attributions de compensation 2024 correspond au montant définitif de 2023 à l'exception des collectivités du secteur de Saint-Jean d'Angély, pour lesquelles la compensation du transfert de la compétence scolaire est modifiée chaque année, et pour les communes ayant un parc éolien mis en service entre 2014 et 2019.

En conséquence, après avis favorable de la commission ressources du 22 janvier 2024, il est proposé au conseil communautaire :

- d'adopter les montants provisoires des attributions de compensation pour l'année 2024 qui seront notifiés aux communes selon les tableaux joints,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 77
- Contre : 0
- Abstention : 3

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,